

Chasse aux migrants à Chemnitz : Merkel prise en flagrant délit de mensonge



Merkel commence par anéantir l'État de droit en ouvrant les frontières. Ensuite, elle diffame les citoyens innocents pour leur différence d'opinion. Les médias se sont empressés de la suivre dans ses mensonges.

Le procureur général de Saxe : les allégations de Merkel sur la prétendue chasse à l'homme sont sans preuve. Elle sera obligée d'abandonner ses déclarations.



Prenez-leur leurs couteaux, sinon nous vous prendrons votre mandat !

À la demande de la revue Publico, le porte-parole du procureur général de Saxe, Wolfgang Klein, a déclaré : « Selon tous les documents à notre disposition, il n'y a pas eu le moindre lynchage à Chemnitz ». Angela Merkel et le porte-parole du gouvernement Steffen Seibert (un faux-jeton de la pire espèce, je l'ai pratiqué pendant des années comme simple présentateur de la télé allemande) viennent de répandre une telle rumeur et prétendent que plusieurs vidéos le prouveraient. Ni plus ni moins une diffamation des manifestants de Chemnitz.

Le bureau du procureur général de Saxe contredit donc la chancellerie. Le procureur général doit le savoir, car il poursuit méticuleusement toutes les références aux incidents entourant ces manifestations. Quelques rares individus ont fait le salut hitlérien. Il y avait des manifestants et des contre-manifestants qui ont probablement jeté des pétards et des bouteilles. Mais aucune preuve d'acharnement.

La rumeur de déchaînement a été déclenchée par une vidéo publiée par le groupe « Antifa Zeckenbiss » sur Internet. Gros-plan sur des citoyens. L'un d'eux court vers un passant et l'insulte, le passant s'enfuit. C'est tout. Mais cet extrait contextuel d'une vidéo hors contexte est devenu le document de presse mondial de Chemnitz prouvant la prétendue chasse nazie.

Je m'empresse d'ajouter quelques commentaires à cet article :

Thomas W. 03.09.2018

Pour détourner des crimes commis sur les Allemands, notamment par deux invités personnels de madame Merkel, le gouvernement et les médias ont inventé de toutes pièces une chasse à l'homme. Lorsqu'il est impossible de décharger l'inculpé d'autre façon, on fait vite du plaignant un inculpé. Le tour est joué.

Rietz 03.09.2018 – 11:39

Les reportages télévisés de soi-disant lynchage sur les chaînes ARD, ZDF, n-tv, Welt, les chaînes privées et la troisième, comme dans toutes les stations de radio et les médias imprimés sont à dégueuler. Des soi-disant chasses à l'homme qui ne sont que pure invention et fausses informations

des répugnants gauches-verts. Aujourd'hui encore sans cesse dans les infos... sans la moindre preuve... rien que des mensonges ! Quand portera-t-on enfin plainte contre ces médias pour propagande haineuse et *fake news* ?

Regina O. 03.09.2018

C'est une défaite pour Merkel et son crétin de porte-parole Seibert. Ce n'était rien qu'une propagande dans le style socialiste, que ces deux-là ont balancé à la population.

Karin W. 03.09.2018

Honecker faisait mentir son JT « Caméra actuelle ». Merkel franchit un pas de plus et le fait elle-même. Un gouvernement de faussaires.

Chemnitz : Merkel et les principaux médias coupables de diffamation des citoyens innocents, comme autrefois en RDA

Screenshot YouTube : un homme jeune meurt, lardé de coups de couteau, les citoyens organisent une marche funèbre, outrés par la criminalité croissante des étrangers. Mais le gouvernement Merkel et les principaux médias transforment ce cortège en une campagne gigantesque contre l'opposition légitime des citoyens. Il y a des brutes partout, pas seulement à Chemnitz. Certes, des groupes néo-nazis en ont profité pour rejoindre la manifestation, mais en France, combien de fêtes du cochon ont, elles aussi, été troublées par des barbares ?



Ce n'est qu'après avoir été questionnée par la revue Publico que Merkel abandonne les accusations de « chasse à l'homme ». La chancelière Merkel avait exprimé presque mot pour mot : « Nous avons une vidéo montrant des assassinats, des émeutes (...) »

Seibert et elle avaient explicitement lié leurs revendications de chasses à l'homme à des vidéos qu'ils avaient visionnées. Les vidéos en question n'étant pas apparues jusque-là, le 31 août Publico a appelé le porte-parole du procureur général saxon Wolfgang Klein, qui a répondu : « Selon tout le matériel dont nous disposons, il n'y a eu aucune chasse à l'homme à Chemnitz. »

Le 31 août, Publico a de nouveau adressé une demande à Steffen-Seibert-je-retourne-ma-veste-selon-la-situation et Angela-Merkel-j'ai-foutu-le-bordel-en-Europe, souhaitant savoir à quelles vidéos ils se référaient dans leurs déclarations. Le 4 septembre, le service de presse fédéral a répondu.

Seibert le mielleux indique clairement que lui et Mme Merkel font référence à des éléments qui « circulaient dans les médias sociaux », à savoir sur Internet. Publico avait également demandé si Seibert le savonneux, avant sa visite à la conférence de presse fédérale du 27 août, avait eu des contacts avec la police pour obtenir des informations. Le service de presse fédéral n'a pas répondu pas à cette question. Implicitement, cela signifie non.

Attaques individuelles par une foule de manifestants, attaques contre des policiers – ces choses-là se produisent lors de nombreuses manifestations, sans que la chancelière et son porte-parole ne fassent de commentaires. Les attaques contre la police dans la forêt de Hambach avec des pierres et des cocktails Molotov, le dimanche précédent, les auteurs étant de gauche étaient, soit dit en passant, beaucoup plus meurtrières que celles de Chemnitz, un fonctionnaire avait dû être hospitalisé. Ces attaques n'ont jamais été mentionnées par Seibert-le-visqueux.

Selon des informations de Publico, deux policiers ont déclaré

avoir été légèrement blessés après leur déploiement à Chemnitz le 26 août, l'un d'entre eux pour avoir eu une flexion de la cheville.

Reste une question : comment se fait-il qu'après un événement tel que celui de Chemnitz, qui a été diffusé dans le monde entier, apparemment seul Publico ait enquêté en détail auprès des autorités d'enquête compétentes?

Anne Schubert